

Tours, le 7 janvier 2021

Le groupe Néodyme, à Joué-lès-Tours, dessine son avenir en Scop

Le 16 décembre 2020, le groupe Néodyme, dont le siège est basé à Joué-lès-Tours, a opéré un tournant dans son aventure collective, en se transformant en Scop SA. 81 de ses 116 salarié-e-s, réparti-e-s sur l'ensemble du territoire mais aussi en Océanie, deviennent ainsi sociétaires de l'entreprise, spécialisée dans le conseil et l'ingénierie dans le domaine des risques industriels, professionnels et environnementaux. Un prolongement issu d'une démarche engagée dès 2016 par l'un de ses fondateurs, Philippe Lebot, qui cède à cette occasion la direction générale à Marion Barbarin et la présidence du conseil d'administration à Stéphan Brunet.



Une croissance soutenue depuis sa création en 2005

À la création de Néodyme, en janvier 2005, ils étaient 5. Cinq ingénieurs, issus des secteurs de l'industrie nucléaire, de l'industrie du pétrole et de la chimie, associant leurs compétences et leurs expériences pour fonder cette société indépendante de conseil et d'ingénierie en environnement, santé-sécurité et risques industriels. Seize ans plus tard, le groupe compte 116 salarié-e-s, réparti-e-s entre le siège à Joué-lès-Tours, des agences aux quatre coins de la métropole, et trois filiales, en Bretagne et en Océanie. Durant cette période, à l'exception de ces derniers mois de crise sanitaire, le groupe a connu une croissance soutenue, affichant un CA de près de 9 M€ pour l'année 2020. Les habitudes d'une gestion rigoureuse et prudente ont permis à la société de poursuivre sa route avec sérénité et de lui faire franchir aujourd'hui une nouvelle étape, en se transformant en Scop SA.

La coopération dans les gènes

« *L'esprit collaboratif est dans les gènes de Néodyme depuis sa naissance* », résume Philippe Lebot, qui a quitté ses fonctions de dirigeant en décembre pour se consacrer à d'autres projets, mais continue d'accompagner le collectif jusqu'à fin mars. « *Dès 2013, nous avons commencé à parler de Scop, avec quelques collègues. Le terreau était favorable, et personnellement, je trouvais la transformation en coopérative comme un bel aboutissement du projet d'entreprise. Je suis intimement persuadé que la coopération est une réponse saine au libéralisme sauvage. Aussi, j'ai ouvert l'actionnariat à une vingtaine de salarié-e-s supplémentaires en 2018, en vue de la transformation, projet sur lequel nous avons travaillé ensuite pendant 2 ans, accompagnés par l'Union régionale des Scop, et France Active Centre Val de Loire* », poursuit-il. Un projet qui a abouti, le 16 décembre dernier, à la naissance de la Scop Néodyme. « *Le taux d'adhésion au projet coopératif est très important : 81 salarié-e-s (filiales incluses) deviennent sociétaires, notamment grâce à l'aide de la Région via le dispositif Cap Scop* », complète Marion Barbarin, nouvelle directrice générale du groupe. « *Cette condition était essentielle pour nous lancer dans cette transformation.* » Un taux de sociétariat très élevé, des salarié-e-s motivé-e-s, une situation économique saine : tous les indicateurs sont au vert pour la réussite de la Scop !

Trouver ses marques et consolider l'existant

L'enjeu sera de taille pour l'année à venir. « *Bien que le projet se soit construit progressivement et de manière réfléchi, il va nous falloir concrètement, dans notre fonctionnement, assurer la transition entre une société classique et une Scop, même si nous avons déjà expérimenté ces nouveaux statuts en groupes de travail depuis septembre* », poursuit Marion Barbarin. « *Après une année 2020 chamboulée par la crise*

du Covid, notre ambition pour 2021 est de pérenniser l'existant, et de retrouver un résultat à l'équilibre pour la société mère, tout en apprenant en parallèle à travailler en coopération. Nous comptons beaucoup sur l'accompagnement de l'Union régionale pour nous aider à y parvenir ! La transformation en Scop devrait en tout cas nous permettre de consolider nos fonds propres graduellement, par le principe de mise en réserve systématique de la moitié de nos bénéfices et de mieux impliquer les salarié-e-s qui le souhaitent dans les choix d'entreprise. »

Zoom sur le dispositif régional Cap Scop

Le dispositif Cap Scop a été mis en place sous l'impulsion de François Bonneau, président de la Région Centre Val de Loire. Cette aide est destinée à soutenir l'apport personnel des salarié-e-es associé-e-s au capital social des coopératives créées, transformées ou transmises.

Contacts

Presse : Isabelle Jacquet, Chargée de communication - ijacquet@scop.org - 04 78 53 08 06 – 07 76 83 51 14

Union régionale des Scop & Scic Centre-Val de Loire : Françoise Fagois, directrice – ffagois@scop.coop

